



UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Licence Professionnelle
**DIAGNOSTIC ET GESTION
DE LA BIODIVERSITÉ
DES AMÉNAGEMENTS
(DEGEBA)**







univ-cotedazur.fr

PRÉSENTATION

La licence professionnelle Diagnostic Et GEstion de la Biodiversité des Aménagements (DEGEBA), ouverte à l'alternance, vise à former des techniciens spécialisés (bac +3) dans le diagnostic, la conception et la gestion de projets dans les domaines du paysage et/ou de la production agricole centrés sur les approches de biocontrôle et les solutions inspirées de la nature.

La transition vers des aménagements et une production végétale moins dépendante aux produits phytosanitaires doit s'accompagner du déploiement d'itinéraires techniques alternatifs afin d'atteindre les objectifs fixés en préservant la viabilité économique des exploitations. Ces exigences d'aujourd'hui pour vivre dans un monde durable impactent fortement les entreprises du paysage, de l'horticulture, de l'agriculture plus généralement. Le biocontrôle rassemble les méthodes de protection des végétaux faisant appel à des mécanismes naturels pour contenir le développement des bioagresseurs. Son appropriation par les professionnels à une large échelle est une des clefs de la réussite de la transition agroécologique. Elle répond à une attente forte de la société.

Les de la formation

-  **FORMATION 100% EN APPRENTISSAGE**
= expérience professionnalisante optimale
-  **Diplôme du niveau II : assistant ingénieur**
-  **Possibilité d'alternance sur tout le territoire national**
-  **30 % des enseignements dispensés par des professionnels**
 -  **Nouvelle formation innovante**
 -  **Partage du quotidien des acteurs de la recherche et de l'innovation dans le domaine de la santé végétale**

L'année de formation DEGEBA s'organise en trois blocs :

Bloc 1 (Coef 5) : Connaissance du milieu

UE1 - Organisation et enjeux des acteurs et du territoire
UE 2 - Biodiversité des aménagements
UE3 - Gestion de la santé des plantes

Bloc 2 (Coef 5) : Méthodologie du projet

UE 4 - Gestion de projet et communication en anglais
UE 5 - Méthodes et démarches du diagnostic
UE 6 - Innovations et techniques de productions végétales adaptées

Bloc 3 (coef 10) : Mise en situation professionnelle

UE 7 - Projet tuteuré
UE 8 - Alternance en entreprise et rédaction d'un mémoire



COMPÉTENCES

Au cours de leur formation, les étudiants acquerront les compétences suivantes :

- Caractériser et analyser les éco-agrosystèmes (urbains, jardins...)
- Mobiliser des connaissances en techniques de productions végétales (biocontrôle, permaculture, bio...)
- Définir et caractériser les concepts des alternatives aux traitements chimiques, en appréhender les enjeux et les acteurs
 - Élaborer une démarche scientifique
 - Développer le sens critique et la capacité de synthèse
- Élaborer la formulation d'hypothèses et leur validation expérimentale
 - Travailler collaborativement sur le terrain et en laboratoire
 - Apprendre à transmettre un savoir scientifique

FORMATION

La licence professionnelle DEGEBA offre 518 heures de formation académique, soit un total de **20 semaines** réparties sur 3 campus :

- **Institut Sophia Agrobiotech à Sophia Antipolis** : pour être en lien direct avec les acteurs de la recherche et de l'innovation ;
- **Campus Valrose à Nice** : pour accéder au salle de Travaux pratiques et à au Parc ;
- **Campus Vert d'Azur à Antibes** : pour créer du lien avec les acteurs de terrain.

En entreprise : 32 semaines de présence dans une structure privée ou publique.

Modalités d'alternance :

- De Septembre à Mars inclus : 15 jours en formation puis 15 jours en entreprise
- D'Avril à Juillet inclus : 1 semaine en formation puis 3 semaines en entreprise
- Août : 1 mois complet en entreprise
- Septembre : Soutenance

SEPT | OCT | NOV | DEC | JAN | FEV | MARS | AVR | MAI | JUIN | JUI | AOÛT | SEPT


↻ 2 semaines en Formation
↻ 2 semaines en Entreprise ↻


↻ 1 semaine en Formation
↻ 3 semaines en Entreprise ↻


1 mois en entreprise

Soutenance
(2 jours)

Modalités d'évaluation : contrôles continus sous forme de QCM, rapports, présentations orales, examens écrits et projets tutorés.

Durée de la formation : 12 mois (avec possibilité de débiter le contrat d'alternance deux mois avant la première période académique – total 14 mois)

Capacité d'accueil : 20 apprenti.e.s

MODALITÉS D'ADMISSION

Admission sur dossier et entretien individuel puis après accord de recrutement par une entreprise sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Dépôt des dossiers dès ouverture mi-mars à mi-juin sur : <https://ecandidat.univ-cotedazur.fr>

Pré-requis : La LP DEGEBA s'adresse aux étudiants de niveau Bac +2 ou équivalent en VAP :

- BTS/BTSA Aménagements Paysagers, Production Horticole, Aménagement du territoire...
- L2 générale, Sciences de la vie, Sciences de l'environnement...
- BUT Environnement, Génie biologique...
- Ouverture éventuelle à d'autres diplômes ou titres de niveau Bac+2 ou attestant de l'obtention de 120 ECTS dans le champ professionnel visé

Tarifs : La LP DEGEBA étant accessible en alternance uniquement, l'alternant devra payer uniquement la Côtisation Vie Étudiante et de Campus (CVEC). En 2024-2025, le montant de la CVEC était de 103€.

En formation initiale et formation continue. Pour la formation continue (VAE ou VAP) prendre RDV avec la Directrice de la formation.

POURSUITE D'ÉTUDES

La formation vise une insertion professionnelle rapide après obtention du diplôme.

Toutefois, la poursuite d'études est possible. Ce choix concerne une minorité des diplômés et exige un dossier de très bon niveau.

- Licence générale
- Master
- École d'ingénieurs

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les emplois visés sont ceux de l'aménagement du territoire, du paysage et de la production végétale, de niveau intermédiaire en termes de qualification :

- Niveau technicien ou catégorie B dans la fonction publique.

Plus spécifiquement, les principaux métiers visés sont, par exemple :

- Technicien spécialisé/Chef jardinier/Assistant en bureau d'études
- Chef d'entreprise/Agriculteur
- Chargé de mission/Chef de projet

Il est possible d'exercer auprès de nombreuses structures, par exemple :

- des collectivités territoriales : région, département, communauté de communes ou d'agglomération, commune ;
- des structures privées liées à l'aménagement du territoire, du paysage, au développement local (bureaux d'études...) ou liées à la production, la transformation et la commercialisation de produits, d'équipements et de services paysagers et/ou agricoles ;
- des associations ou des établissements de formation ou/et d'expérimentation.

PARTENAIRES



Lieux d'enseignement

Institut Sophia Agrobiotech

400 Rte des Chappes, 06903 Sophia Antipolis

Campus Valrose - Université Côte d'Azur

28, av Valrose 06103 Nice - Cedex 2

Campus Vert d'Azur

1285 avenue Jules Grec 06602 Antibes Cedex

Pour plus d'informations
contactez la
Mission Handicap



Des questions sur
votre orientation ?
Scannez-moi :



MAJ - Fev 2025



CONTACTS

Dr. Laetitia Zurletto enseignante-chercheuse

Université Côte d'Azur

Dr. Denis Ferrando enseignant

Campus Vert d'Azur

Stéphanie Bellavia Gestionnaire : 04 89 15 01 79



eur-life.licence.degeba@univ-cotedazur.fr



<https://life.univ-cotedazur.fr/>

